

Bordeaux, le 17<sup>th</sup>

1817.

Monsieur *P. Roux*



Le séjour en cette Ville de Monsieur Pierre Bonnet, de Marseille, pendant deux ans, et celui de Monsieur Auguste Bonnet, à la Martinique, l'un & l'autre nos frères, nous ont déterminés à y former une Maison de commerce en commission, sous la raison de Cyprien Bonnet & C.<sup>o</sup>

Notre oncle Jean Pastre, négociant de Marseille, & Monsieur P.<sup>re</sup> Bonnet, sont nos Commanditaires. Les fonds qu'ils ont versés dans notre Société, réunis à ceux que nous avons, nous mettront à même de remplir avec distinction les ordres dont vous voudrez bien nous honorer : vous pouvez être certains que nous les exécuterons avec zèle et honnêteté; un essai vous prouvera, mieux que tout ce que nous pourrions vous dire, que nous méritons votre confiance.

Nous vous prions de prendre note de notre signature ci-bas, à laquelle seule il vous plaira ajouter foi.

Nous avons l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Monsieur

Vos très humbles et très obéissants Serviteurs,

*C. Bonnet & C.*

Signature de notre sieur Cyprien Bonnet :